

LES PARTICULARITÉS MORPHOSYNTAXIQUES DU FRANÇAIS QUÉBÉCOIS

Nijolė Regina Teiberienė,

Romanų kalbų katedra
Užsienio kalbų institutas
Universiteto g. 5, LT-2734 Vilnius
Tel.+ 370 5 2687275

Selon plusieurs linguistes, tels que V. Barbeau (Barbeau 1970,16), T. Lavoie (Lavoie 1995, 375), C.Poirier (Poirier 1998, introduction), G.Dulong (Dulong 1999) et d'autres, le français du Canada est issu du parler populaire de la France du XIV^e siècle (ancien français) ; d'autre part, il est, dans une large mesure l'écho du français de la Renaissance du XVI^e-XVII^e siècles (moyen français). Il lui doit, en premier lieu, sa prononciation, mais aussi l'emploi des mots et de plusieurs traits morphosyntaxiques.

Le Canada a reçu plusieurs dialectes et patois puisque les colons français qui sont venus s'y établir des débuts du 17^e siècle au commencement du 18^e, étaient natis de différentes provinces de France : principalement de l'ouest et du centre : Normandie, Champagne, Poitou, Ile-de-France, mais aussi Bretagne, Touraine, Provence, Bourgogne etc.). Leurs différentes parlures vont, avec le temps, s'amalgamer en une nouvelle espèce de français : le canadien. En ce compénétrant leurs particularismes s'amenuisent. Peu à peu, tout en demeurant rustique, le français du Canada tend à s'uniformiser. Selon V.Barbeau, « il ne perd rien de sa saveur primitive, moins encore de son authenticité. Il n'est pas la victoire d'un régionalisme sur un autre ; il est un heureux amalgame de tous » (Barbeau 1970, 22). Un autre fait exceptionnel de la langue de Canada c'est qu'elle s'est formée elle-même en dehors de toute autorité savante. Les dialectes, les patois ici avaient le champs libre, c'est-à-dire ici ils avaient échappé aux contraintes du bon usage (Barbeau 1970, 19). Donc, laissée à lui-même par la force des circonstances, le français canadien s'est formé par le seul jeu des forces naturelles. Sous l'action de différents facteurs, la prononciation s'est modifiée. Sous l'action des besoins, le vocabulaire s'est transformé. D'une part, il s'est allégé de ce qui était devenu inutile, de l'autre, il s'est accru de tout ce qui lui était indispensable. Le Canada, le Québec en particulier, possède désormais sa langue déformée un peu, mais, néanmoins, toujours vivace, une variante du français du XVII^e siècle qui a su sauvegarder plusieurs de ses traits linguistiques.

Le français québécois diffère sensiblement du français standard ; sa prononciation, son lexique, mais ce qui étonne et intrigue le plus ce sont les différences morphosyntaxiques. Faute de pouvoir présenter ici l'ensemble des variantes morphosyntaxiques du français québécois, nous allons en expliquer et illustrer par les exemples quelques-unes les plus caractéristiques au français

parlé (québécois), par lesquelles il se distingue du français standard. La majeure partie des exemples est emprunté à V.Barbeau « Le français du Canada » (Barbeau 1970), à L.Bergeron « Dictionnaire de la langue québécoise » (Bergeron 1980) et à G.Dulong « Dictionnaire des canadianismes » (Dulong 1999) etc.

Commençons par LE SUBSTANTIF

Genre. 1. Sans que cela soit une règle générale, les substantifs commençant par une voyelle ou *H* muet et finissant par une consonne prononcée ou une terminaison féminine sont considérés comme étant féminins. Donc, au Québec comme au Canada en général ou en français populaire, on emploie au féminin un grand nombre de substantifs masculins : accident, air, alcool, argent, estomac, exercice, habit, héritage, hôtel, hôpital, usage, ustensile etc. Ex. : *prendre de la bonne air ; une grosse héritage ; une belle habit ; une grande hôtel ; une grave accident*. Le français canadien doit au moyen français le féminin des noms d'arbres. 2. Et vice versa, certains noms féminins, lorsqu'ils sont précédés de l'article *un* (prononcé (eun)), deviennent masculins : *araignée, armoire, augmentation, affaire, étable, écharpe, étoile, horloge, image, idée, oreille, orange* etc. Pourtant les mêmes noms, précédés de l'adjectif, reprennent leur genre : *un armoire / une vieille armoire, un orange / une petite orange*. 3. Les noms de saison, à l'exception de printemps, sont féminins. Ex. : *Une hiver trop rude ; une été bien chaude, une automne sèche*. De même, les parties du jour : *après-midi, midi, minuit, avant-midi*. Ex. : *A midi précise ; sur la minuit*. 4. Les noms de formation savante ont souvent le féminin au lieu du masculin : *une autobus, aéroplane, diabète, aéroport* etc. Par contre, contrairement à l'usage, *auto* et *automobile* sont masculins. *Pâques* s'emploie au masculin dans la locution : *Faire de bons Pâques* et dans la publicité commerciale on trouve aussi souvent : *Joyeux Pâques*.

En ce qui concerne la formation du féminin : 1. On modifie la terminaison dans les mots dont la prononciation en français standard est la même au féminin qu'au masculin, ou qui n'ont pas de féminin. Ex. : *un avaré / une avarde ; un démon / une démons ; un bon à rien / une bonne à rien ou une bonne à rienne ; un bossu / une bossuse ; un crapaud / une crapaudes*, selon Barbeau *une crapaude* etc. Ex. : *Je n'ai jamais vu une femme aussi avarde*. 2. Certains noms en -eur, changent leur terminaison en -euse au féminin : *un acteur / une actresse ; un pêcheur / une pêcheuse ; un devineur / une devineuse* etc. Aux autres on ajoute un -e au féminin, comme *un professeur / une professeuse, un auteur / une auteure* qu'on trouve déjà partout même dans la langue écrite, y compris dans les universités ; et dans la presse même en France. 3. Certains noms d'animaux s'emploient aux deux genres. Ex. : *un âne / une ânesse ; un oie / une oiesse ; un dinde / une dinde*.

Nombre : 1. Des sept substantifs en -ail qui prennent au pluriel -aux en français standard, trois noms reçoivent un -s : *des vitraux, des soupirails, des bails*. Par contre, au singulier les deux premiers ont la terminaison -au, comme c'était dans les patois français du 16^e siècle : *un vitrau, un soupirau, un animau, un mau de tête* ; mais : *des journaux, des canaux, des libérales* (Lavoie 1995, 378). 2. On emploie au singulier plusieurs substantifs qui ne sont usités qu'au pluriel en français (pluralia tantum) ou qui changent de sens selon qu'ils sont singuliers ou pluriels : *une broussaille, une fiançaille, une vacance et une funéraille* comme en ancien français. Ex. : *La vacance de Noël*. 3. D'autre part, les substantifs qui ne sont usités qu'au singulier (singularia tantum), sont employés au pluriel : *les argenteries* ou *midis viennent de sonner*, comme en français populaire. Enfin, le substantif *l'escalier* est presque toujours employé au pluriel et, par surcroît, au féminin : *Monter les escaliers*.

Complément du nom. 1. Pour marquer un rapport d'appartenance, de possession, on se sert de la préposition à ainsi que ce fut longtemps l'usage correct en France et qu'il se dit encore en français populaire. Ex. : *La maison à Jean ; le fils à Pierre* etc. 2. De même on emploie la préposition à, c'est-à-dire l'article contracté au ou aux au lieu de la préposition de dans les groupements de mots tels que : *confiture aux fraises ; salade au poulet, compote aux pommes* etc.

Emploi de l'article : 1. L'article défini s'élide devant un nom commençant par un h aspiré. Ex. : *il est blessé à l'hanche ; couché dans l'hamac*. 2. Précédé de la préposition de, le pronom les se contracte en des devant un verbe. Ex. : *C'est malheureux des perdre. Le moment est venu des payer (= de les payer)*. 3. On emploie l'article : a) après les verbes *être, devenir* etc.. Ex. : *il est devenu le maire de Montréal ; il est le père de 5 enfants*. b) dans les phrases négatives où l'on doit remplacer l'article indéfini ou partitif par la préposition *de*. Ex. : *ne faites pas du bruit, votre mère dort ; il n'a pas fait des devoirs ; il ne boit pas du vin*. 4. Devant un nom précédé d'un adjectif au pluriel, les canadiens emploient des au lieu de de, faute moins répandue en France. Ex. : *J'ai acheté des nouveaux pneus. Il en a des beaux livres, le professeur*. Ainsi qu'après les adverbes de quantité. Ex. : *Il y a beaucoup des gens qui le pensent*.

DETERMINANTS POSSESSIFS : 1. *Son* et *sa* s'emploient familièrement devant les noms mis en apostrophe au lieu de *mon, ma*. Ex. : *Ecoute, sa mère, j'ai quelque chose à te dire (= ma mère)* (Roy 1970, 62). 2. Le pluriel de l'adjectif possessif *mes* est souvent remplacé dans la langue populaire par le singulier *mon, ma*. Ex. : *Mon' oncles, ma' tantes* (Dor 1997, 621). 3. On trouve le déterminant possessif même dans les cas où il s'agit d'une chose inséparable de la personne. Ex. : *As-tu mal à ton bras ? Il lui a marché sur ses pieds*.

DETERMINANTS DEMONSTRATIFS. A la particule *-ci* du français standard correspond en québécois *-icite*. Ex. : *Cette fois-icite*. Cet usage est attesté en français au 16^e et 17^e siècles (Lavoie 1995, 54).

DETERMINANTS INDEFINIS : 1. *Chaque* s'emploie à la place de *chacun* comme en français populaire. Ex. : *Je les ai payés deux piastre chaque*. On dit également : *chaque trois jours* au lieu de *tous les trois jours*. 2. *Aucun*, peu usité, remplace *tout*. Ex. : *Venez en aucun temps*. C'est un anglicisme, selon V. Barbeau (Barbeau 1970, 249). 3. *Tout le monde* demande toujours le pluriel. Ex. : *Tout le monde le disent. Tout le monde s'en vont*.

Adjectifs qualificatifs :

A. Formation du féminin présente plusieurs écarts par rapport au français standard. *Bref* fait *brêfe*. Ex. : *il m'a donné une réponse assez brêfe*. (= brève). *Rassis* fait *rassie* (=rassise) ; *gentil* fait *gentie* : *c'est une fille bien gentie* (= gentille). Et *favori* fait *favorie* : *c'est sa chanson favorie*. (=favorite). Par contre *pourri* fait *pourrite* : *des pommes de terre pourrites ; de la viande pourrite*. *Neuf* se prononce *neu* au masculin. Selon V. Barbeau (Barbeau 1970, 245), c'est une forme dialectale : *Une manteau neu ; un livre neu. Sec* fait *sèque*. Par contre, au masculin on emploie aussi la forme de *sèche*. On prononce aussi *chèche* comme en français populaire : *Le pain est sèche (ou chèche), mais la robe est sèque*. Quelques adjectifs terminés en *-u* forment leur féminin en *-use* : *Une plume pointuse. Une femme bossuse. Une fille têtuse*. Employé comme attribut, l'adjectif reste souvent invariable, ainsi qu'en français populaire. Ex. : *Elle est furieux contre lui. Elle est devenue trop gros*.

B. Comparatif : 1. *Bon* se construit avec *plus*. Ex. : *J'en voudrais des plus bons. Du plus bon marché. Venez de plus bonne heure*. 2. *Meilleur* ainsi que *pire* sont aussi précédés de *plus, moins* aussi. Ex. : *C'est bien plus meilleur ; il est plus pire que son frère*, comme en français populaire. 3. *Pire* s'emploie à la place de *pis* tout à fait inusité : *Il va de pire en pire*. 4. Quand

le complément est un nom de nombre, on emploie *que* au lieu de *de* : *Il y en avait plus que cinquante*. 5. On ajoute *comme* au lieu de *que* au comparatif d'égalité : *Il n'est pas aussi beau comme son frère*.

C. Superlatif : 1. On remplace souvent *meilleur* par *le mieux*. Ex. : *C'est le mieux de ses chiens*. 2. *Pire* se construit avec *le plus*. Ex. : *C'est le plus pire des défauts (comme en français populaire)*.

D. Accord. Certains adjectifs employés adverbialement s'accordent avec le substantif. Ex. : *Vos fleurs sentent bonnes*.

PRONOMS PERSONNELS : 1. *Nous, vous* et *eux* sont presque toujours suivis de *autres*. Ex. : *Nous autres les femmes... Je ne veux pas d'eux autres*. 2. *Il* remplace le pronom indéfini *on*. Ex. : *Ils disent qu'on aura la guerre. Ils ont encore barbouillé les murs (= On dit...)* 3. *Il* est remplacé par le pronom démonstratif *ça*, même pour les personnes. Ex. : *A son âge, ça donne des conseils*. 4. Lorsque le verbe à l'impératif a deux pronoms, le complément indirect se place le premier. Ex. : *Donnez-moi-le. Fiez-vous*. 5. Après un impératif suivi de *en* ou *y*, on conserve des pronoms toniques *moi, toi* au lieu des formes atones *me, te*. Ex. : *Donnez-moi-z'en. Amène-moi-z'y*. 6. Dans la langue populaire spontanée *elle* devient souvent *alle*, parce que *e* se prononce comme *a*. Ex. : *Alle est venue hier. Alle arrive à soir*. De même *y* remplace assez souvent *lui*; Ex. *Fais-y signe. J'y ai dit de venir*. Dans le français populaire on observe le même fait. [Dulong 1999, 530].

PRONOMS DEMONSTRATIFS 1. Comme en français populaire, on remplace le pronom *ce* par *qu'est - ce que c'est* dans le discours indirect : *Je sais qu'est-ce que c'est que vous voulez. J'ai lu qu'est-ce que vous avez écrit* (Dor 1997, 71). 2. *Celui, celle* et *ceux* sont accompagnés de l'article : *Les celles qui ne sont pas venues...* 3. *Il* sont aussi suivis d'un adjectif ou d'un participe comme au 17^e siècle. Ex. : *Sa maison et celle habitée par son frère ont brûlé*. 4. *Ça* peut servir de nom collectif comme en français populaire. Ex. : *Les femmes, ça sait pas s'y prendre*.

PRONOMS RELATIFS : 1. De même que dans le français, *dont* est remplacé par *que*. Ex. : *La chose que j'ai besoin*. 2. *A qui (auquel)* peut aussi se remplacer par *que*. Ex. : *Le gars que je pense ou bien il est suivi de que : La personne à qui que j'ai donné votre lettre*. On dit également : *L'homme de qui c'est que je vous ai parlé*.

PRONOMS INTERROGATIFS : 1. *Qui* est presque toujours précédé de *qui c'est* ou de *de*, comme en français populaire. Ex. : *De qui t'a vendu ça ? (=Qui)*. *Qui c'est qui a fait ça ?*

2. *De qui* est suivi de *que*. Ex. : *De qui que tu l'as eu ?* 3. *Quoi* mis à la place de *que* est encore renforcé par *de*. Ex. : *De quoi que tu fais ? De quoi que tu dis ?* 4. De même qu'en français populaire, au lieu de *que* on dit *qu'est-ce que c'est que, quoi que, quoi que c'est que, quoi c'est-i que, quoi c'est, quoi quoi que c'est-i que*. (langue populaire). Ex. : *Quoi que c'est, Eugène ?* (Roy 1970, 63).

PRONOMS INDEFINIS 1. *Chacun et quelqu'un* sont précédés de l'article indéfini ou du pronom *tout*. Ex. : *Un quelqu'un est venu. Tout (un) chacun peut aller le voir* (Dulong 1999, 72). 2. *Rien et personne* s'emploient toujours sans négation. Ex. : *On a rien à faire. Personne est venu*.

VERBE : 1. Les temps : le passé simple, le passé antérieur de l'indicatif, ainsi que l'imparfait, parfait et le plus-que-parfait du subjonctif sont inusités, comme dans le français parlé, surtout populaire. 2. Un grand nombre de verbes pronominaux et intransitifs se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*. Ex. : *Je m'ai fait mal. Je m'ai acheté des pantalons J'ai monté vous voir. Il a parti*. 3. Le

verbe *aller* à la première personne du présent a la forme *je vas*. Ex. : *Je vas pas mal. J' vas essayer de dormir* (Tremblay 1991, 72). *Je m' en vas...* (Roy 1970, 50). 4. Les verbes *vouloir* et *pouvoir* au futur simple et au conditionnel présent ont aussi la terminaison –a : *Si je voudra, je pourra...* (Dor 1997, 24). 5. Le verbe *s'asseoir* à l'infinitif a la forme de *s'assire* et au présent les terminaisons –is, –is, –it. Ex. : *Assis-toi, Manuel*. (Roy 1970, 47). 6. Le futur et le conditionnel de *voir*, *revoir* et *envoyer* sont analogiques aux formes de *croire*. On les trouve en ancien français, ainsi qu'en français populaire et plusieurs parlers. Ex. : *On les revoira plus* (Lavoie 1995, 378). 7. Le participe passé du verbe *pondre* et *répondre* est *pond*, *répond*, comme chez Rabelais. 8. Le participe passé se met au féminin par euphonie. Ex. : *A-t-elle bien comprise*.

SYNTAXE : 1. Sous l'influence de l'anglais, on emploie le participe présent là où le français se sert de l'infinitif ou des propositions subordonnées. Ex. : *Je l'ai vu fumant une cigarette* (au lieu de ... fumer une cigarette ou qui fumait...). *Demain matin le temps clair s'assombrissant avant midi...* (Dagenais 1984, 24). 2. Après la conjonction *si* dans la subordonnée de condition on emploie le conditionnel. Ex. : *J'irais si je le pourrais*. Ou bien dans la langue populaire : *Si je voudra, je pourra...* (Dor 1997, 24). 3. Dans les subordonnées concessives la locution conjonctive *bien que* demande l'indicatif (au lieu du subjonctif). Ex. *Bien que je ne veux pas faire d'exception pour vous*. 4. Dans les subordonnées complétives après les locutions exprimant un sentiment, on emploie aussi l'indicatif (au lieu du subjonctif). Ex. : *Je suis heureux qu'on vous a donné cette place. Je suis fâché que vous n'avez pas reçu ma lettre*. 5. La locution *avant que* demande aussi l'indicatif et s'emploie sans négation. Ex. : *Je pars avant qu'il est trop tard*. 6. Après la proposition principale négative le verbe de la subordonnée est à l'indicatif. Ex. : *Je n'ai pas dit que c'est de sa faute*. 7. Dans le discours indirect on n'observe pas souvent la concordance des temps. Un verbe à l'imparfait dans la principale régit un verbe au présent dans la subordonnée. Ex. : *Je ne savais pas que vous aimez l'opéra*. 8. Les locutions conjonctives *de façon que*, *de manière que* se renforcent par *à ce que*, comme dans le langage populaire en France. Ex. : *Arrangez-vous de façon à ce que ça soit terminé ce soir*. 9. La forme interrogative des verbes se construit à l'aide de la particule interrogative *ti* qui est aussi très fréquente en français populaire. Ex. : *Ton père est-ti là ? Ce ti mal prononcé devient parfois tu*, ce qui a comme résultat des stupidités comme : *Ta sœur est-tu là ? (=est-elle là ?) C'est-tu vrai ? (=est-ce vrai ?)*.

Dans les dictionnaires on trouve beaucoup de différences entre le français standard et le français québécois ou canadien dans le domaine de l'emploi d'adverbes, prépositions et conjonctions. Comme cela demande l'analyse plus approfondie nous allons mentionner seulement quelques traits les plus intéressants ou les plus typiques.

ADVERBES. Adverbes de lieu: 1. *alentour* (ou à l'*entour*) s'emploie avec un complément à la place d'*autour* comme au 17^e siècle et dans le français populaire. Ex. : *Je t'ai cherché tout alentour de la maison*. 2. *En avant* se dit d'une horloge, d'une montre qui a de l'avance. Ex. : *Il n'est pas deux heures, tu es en avant pour sûr*. 3. *En bas*, traduit littéralement de l'anglais, signifie *au-dessous*. Ex. : *Il fait cinq en bas de zéro* ; 4. *l'icite* à la place d'*ici* est employé partout au Québec selon G.Dulong. Ex. : *Que fais-tu icite (ou itcite) par en temps pareil ?* (Dulong 1999, 280). 5. *Autour* se remplace par *tout entour*. Ex. : *Elle avait des fleurs tout entour de sa robe*. 6. *Partout* se dit *tout partout*. Ex. : *Je la cherche tout partout*. 7. *Où* et *d'où* se construisent avec *que* dans les interrogations ainsi que dans les propositions affirmatives. Ex. : *Où que vous allez ? La boîte où que j'avais mis mon tabac*. Les différents dialectes ont conservé les formes interrogatives anciennes - *où ce que ? D'où ce que tu viens ?* (Roy 1970,

45) ; où que c'est que : Où que c'est que tu es allé ? ; ouyou que, vou que : Vou que vous allez ? etc.

Adverbes de temps: 1. A la place de *maintenant* dans le langage familier les Canadiens disent souvent *asteure* (*astheure, asthure*) comme on en trouve dans les ouvrages des meilleurs écrivains français du 16^e siècle. Ex. : *Asteure qu'il fait beau, allons nous promener* (=Maintenant que...). On l'emploie encore dans quelques provinces de France. 2. *Alors*, prononcé a-lo-re, se répète devant chaque proposition comme *bien et pis* (*puis*). Ex. : *Alors il a dit, alors je lui ai répondu*. Id en français populaire. 3. *Aujourd'hui* se renforce de *au jour d'...* . Ex. : *Au jour d'aujourd'hui, il faut ménager ses sous*. 4. *De suite* s'emploie pour *tout de suite* comme dans le français populaire. Ex. : *Je viens de suite. Pars pas de suite*. 5. *Par après* signifie *ensuite*. Forme dialectale. Ex. : *Tu le feras par après*.

Adverbes de manière sont remplacés souvent par un adjectif, 1. *Pareil* = aussi. Ex. : *J'irais pareil. Vous pareil*. 2. *De mieux* signifie *de plus, en plus*. C'est une forme dialectale. Ex. : *Ça va vous coûter dix sous de mieux*. 3. *Pantoute* est employé partout au Québec à la place de *pas du tout, aucunement*. Ex. : *J'en veux pas pantoute (ou pas en tout.)* (Dulong 1999, 356). 4. Les Canadiens se servent souvent de locution adverbiale de *même* au lieu de *pareil, semblable, tel*. Selon G.Dagenais c'est une faute. Ex. : *Un homme bien élevé ne tient pas des propos de même* (= de tels propos). *De même* remplit aussi une fonction comparative : *Si vous faites cela, j'agirai de même* (=pareillement, de la même manière). Il est possible que cet emploi soit d'origine dialectale. (Dagenais 1984, 185). 5. Selon Dulong, l'adjectif *tannant, (-e)* de remplace partout au Québec *très* ou bien le superlatif. Ex. : *Une tannante de belle fille* (=une très belle fille) ; *un tannant de beau bébé ; une tannante de peur*. (Dulong 1999, 241).

Adverbes de quantité : 1. *Assez* à le sens de *tant, tellement*. Ex. : *Il a assez mangé qu'il est malade*. 2. *Aussi* s'emploie dans les phrases négatives au lieu de *non plus*. Ex. *Tu n'y vas pas ? Moi aussi*, comme en français populaire. *Aussi* se construit avec *comme* dans les comparatifs. Ex. : *Je suis aussi fin comme lui* (= aussi...que). 3. *Autant* s'emploie dans les phrases négatives, à la place de *tant*. Ex. : *Rien ne m'ennuie autant que cette chanson*. *Autant* se construit aussi avec *comme* à la place de *que*. Ex. : *J'en ai acheté autant comme il en fallait* (=autant que). 4. *Combien* se remplace généralement par *comment que*. Ex. : *Comment que ça coûte ? Combien que se dit aussi comme en français populaire*. Ex. : *Combien que vous en voulez ?* 5. *Moins et plus* se construisent aussi avec *que* dans les comparatifs. Ex. : *Plus qu'on travaille, mieux qu'on est*.

PREPOSITIONS. N'importe quelle préposition s'emploie souvent à la place d'une autre préposition. Pour la plupart des cas c'est aussi l'héritage de l'ancien français ou du moyen français, des dialectes ou bien cela est dû à l'influence de l'anglais.

1. Ainsi, les prépositions *à* et *de* sont remplacées souvent par d'autres prépositions dans nombre d'expressions. Ex. : *A : Je vais le coudre après ton manteau* (comme en français populaire). *Il est pareil comme lui. Proposé pour la présidence*. Selon G.Dulong, ce sont des anglicismes (Dulong 1999, 11). *DE : S'occuper avec des riens. Ce que je pense sur...* (aussi des anglicismes). 2. Et vice versa *à, sur, avec* sont employées à la place d'autres prépositions. Ex. : *A : A ce temps-là* (=en), *à matin, à soir, à midi* (=ce matin, ce soir). Ces formes étaient attestées en ancien et moyen français, en français populaire jusqu'au 17^e siècle et dans les parlers de l'ouest et du centre de la France, selon V.Lavoie (Lavoie, 1995, 378). *AVEC : Je suis quitte avec lui* (=envers). *Economiser avec le lait* (sur). *Là-dessus, je suis avec vous* (=d'accord avec ..). Ce sont toujours les anglicismes. *SUR* (=angl. *ON*) peut aussi remplacer d'autres

prépositions : *être sur un comité* (=membre de) ; *se promener sur une bicyclette* (=en), *marcher sur la rue* (=dans) ; *voyager sur le train* (=en) ; *accrocher une photo sur le mur* (=au) (Dagenais 1984, 416).

CONJONCTIONS :

L'emploi des conjonctions marque aussi souvent la conservation des faits archaïques, dialectaux et du français populaire.

1. Ainsi la locution conjonctive *mais que* signifiant *quand*, restée vivante dans la langue familière au Canada, était usuelle dans le français populaire des patois du 16^e-17^e siècles où elle avait aussi le sens de *sitôt que* et de *pourvu que* et entraînait le subjonctif. Au Canada, on l'a fait parfois suivre d'un futur : *Mais qu'il aura chanté ou bien ; mais qu'il soit là,...* (=quand il sera là...). Selon G.Dagenais, cette vieille tournure n'a jamais été de bon ton et elle est à proscrire. (Dagenais 1984, 332). 2. *Car et parce* que se remplacent par *rapport que* ou *par rapport que*. Ex. : *Il est venu par rapport que son père est malade*. 3. Et à la place de *à cause de* on emploie (*par*) *rapport à*. Ex. : *Il ne travaille par rapport à sa maladie*. 4. *D'abord que* a le sens de *puisque* et *pourvu que*. Ex. : *Je te crois d'abord que tu me le dis* (=puisque). *D'abord que tu me paieras demain, ça fait* (=pourvu que tu me payes...). 5. *Lorsque* est remplacé par *quand c'est que*. Ex. : *Tu me l'apporteras quand c'est que tu viendras*. 6. *Quoique* se remplace par *malgré que*, faute commune en France aussi. Ex. : *Il l'a fait malgré que je lui ai défendu*. 7. *Si* entraîne le futur et le conditionnel. Ex. : *S'il fera cela,...* (=s'il fait cela) ; *s'il voudrait*, (=s'il voulait...).

Donc, nous avons vu que la morphologie et la syntaxe du français québécois (et canadien, en général) présentent beaucoup d'écarts par rapport au français standard.

En conclusion, nous pouvons dire que la langue française comme toute langue qui s'est fragmentée historiquement, depuis quatre siècles, a évolué dans des directions différentes sur des territoires fort éloignés. Le français de l'Amérique du Nord (Canada), existe ainsi que le français d'Europe. Les faits présentés confirment que sa morphologie et sa syntaxe diffèrent sensiblement du français standard; par contre, il a beaucoup de particularités communes avec le français populaire de la France actuelle. Le français canadien a conservé plusieurs traits archaïques et dialectaux propres au français (populaire, en particulier), des patois différents du 16^e-17^e siècles et en plus, il est fortement influencé par l'anglais. Le français de Canada continue à évoluer et il n'a pas encore affirmé son autonomie par rapport à son origine historique.

RÉFÉRENCES

- Barbeau V. 1970. *Le français du Canada*. Québec.
Bergeron L. 1980. *Dictionnaire de la langue québécoise*. Montréal.
Bouchard Ch. 1998. *La langue et le nombril. Histoire d'une obsession québécoise*. Montréal.
Boulanger J.-C., Rey A. 1992. *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui*. Montréal.
Dagenais G. 1984. *Dictionnaire des difficultés de la langue française au Canada*. Québec.
Dor G. 1997. *Ta mé tu là ? (Ta mère est-elle là ?) Un autre essai sur le langage parlé des Québécois*. Québec.
Dulong G. 1999. *Dictionnaire des canadianismes*. Québec.
Dulong G. 1968. *Dictionnaire correctif du français au Canada*. Québec.
Lavoie T. 1995. *Le français québécois*. In : *Français de France et français du Canada. Les parlers de l'ouest du Canada*. Québec.
Poirier C. 1998. *Dictionnaire historique du français québécois*. Québec.

SOURCES

- Roy G. 1970. *Bonheur d'occasion*. Montréal.
Tremblay Michel. 1991. *Des nouvelles d'Edouard*. Québec.

KVEBEKO PRANCŪZŲ KALBOS MORFOSINTAKSINIAI YPATUMAI

Nijolė Regina Teiberienė

Santrauka

Straipsnyje bandoma apibrėžti Kvebeko (Kanada) prancūzų kalbos santykį su bendrine prancūzų kalba. Kvebeko prancūzų kalba yra vienas iš prancūzų kalbos variantų ir turi, lyginant su bendrine prancūzų kalba, nemažai ypatumų ir skirtumų, būdingų tik šiam variantui.

Straipsnyje analizuojami ir iliustruojami pavyzdžiais svarbiausieji Kvebeko prancūzų kalbos, ypač šnekamosios, morfosintaksiniai ypatumai, kuriais ji skiriasi nuo tarptautinės prancūzų kalbos: skirtingas daiktavardžių giminės ir skaičiaus sudarymas, artikielių, būdvardžių, įvardžių, veiksmažodžių laikų ir nuosakų, prielinksnių, prieveiksnių, jungtukų vartojimas.

Pateikti ir išanalizuoti atvejai patvirtina, kad Kvebeko prancūzų kalba egzistuoja, kad ji paveldėjo daugybę savybių arba iš įvairių Prancūzijos provincijų, arba iš senosios (16–17 a.) prancūzų liaudies kalbos, kad ji, be to, yra veikiami anglų kalbos įtakos ir kad ji ryškiai skiriasi (ypač šnekamoji kalba) nuo bendrinės prancūzų kalbos, tačiau turi daug bendrų bruožų su prancūzų prastuomenės kalba (*le français populaire*).

Įteikta 2004 m. sausio mėn.